

AB Inbev: pas d'accord sur le plan social?

Écrit par Bruno De Wit et Alex Van Cauwenbergh

Lundi, 06 Juin 2011 21:45 - Mis à jour Mardi, 07 Juin 2011 03:24



Aucun accord n'a été trouvé entre les syndicats et la direction d'AB Inbev le 24 mai dernier pour un plan social concernant la restructuration qui est déjà dans l'air depuis plus d'un an. Les syndicats ont insisté sur la revendication syndicale d'un statut équivalent entre ouvriers et employés. Après s'être séparés sans nouvelle date de réunion pendant 10 jours, une nouvelle

AB Inbev: pas d'accord sur le plan social?

Écrit par Bruno De Wit et Alex Van Cauwenbergh
Lundi, 06 Juin 2011 21:45 - Mis à jour Mardi, 07 Juin 2011 03:24

rencontre a finalement été fixée pour ce 9 juin. En cas de blocage, assistera-t-on à de nouvelles actions de lutte à Inbev ? Interview avec Alex Van Cauwenbergh, délégué principal ACV-Ab-Inbev à Louvain.

Pourquoi la direction d'AB InBev n'a jamais abandonné depuis 2010 son intention de supprimer 263 emplois?

Alex Van Cauwenbergh: La direction a reçu la mission de réduire les coûts directement liés au travail. S'ils y parviennent, il y aura probablement d'énormes primes pour la «haute direction» ... Par conséquent, ils veulent à tout prix à mettre en œuvre ce plan.

Quelles seront les conséquences pour les travailleurs, si ce plan se met en oeuvre?

Pour les travailleurs des secteurs concernés, la charge de travail augmentera de toute façon. Cela donnera des travailleurs (en particulier les employés) contraints de faire le choix entre soit de déménager à Prague, par exemple, soit quitter leur travail. C'est pourquoi nous avons voulu négocier pour prévoir tout ce qui sera nécessaire pour les travailleurs en vue d'un plan social viable.

Vous avez organisé une grève exemplaire en janvier 2010. Avez-vous vu venir l'orage?

Connaissant déjà InBev, nous savions quelles auraient été les conséquences. Ils ne sont jamais revenus sur leurs décisions antérieures, à l'exception de la fermeture de Hoegaarden. Maintenant, notre force a été qu'ils ont très mal communiqué à l'époque, que ces licenciements étaient accompagnés par des économies sur les coûts du travail, et que même si ils font d'énormes profits des bonus énormes seront attribués à la direction et aux cadres. Aujourd'hui, ils agissent différemment, en voulant nous impliquer dès le début, avec l'argument que la vente de bière en Belgique diminue fortement, en particulier dans l'industrie hôtelière.

Comment le personnel voit-il les projets actuels?

AB Inbev: pas d'accord sur le plan social?

Écrit par Bruno De Wit et Alex Van Cauwenbergh
Lundi, 06 Juin 2011 21:45 - Mis à jour Mardi, 07 Juin 2011 03:24

Nous sommes un an et demi plus tard et les travailleurs concernés sont toujours confrontés à la menace de janvier 2010. Ils sont dûment informés par la direction que ce plan sera tôt ou tard appliqué. Les travailleurs sont donc impatients et demandent (à juste titre) que quelque chose de concret vienne sur la table. La plupart des travailleurs concernés peuvent, avec la restructuration, prendre leur prépension. Nous avons entamé les négociations avec le principe de base que l'ouvrier obtiendra à la fin le même salaire net qu'un employé, ce qui facilite le choix de la prépension.

L'utilisation d'employés temporaires est-elle vraiment une solution à l'augmentation des volumes de production ou ne faudrait-il pas arracher de véritables CDI?

Nous luttons depuis plusieurs années contre la politique d'intérim d'AB InBev et, l'année dernière, nous avons quand même réussi à convertir plusieurs contrats intérimaires en contrats temporaires et permanents.

Quelles sont les conséquences pour les sites belges dans un groupe aussi énorme qu'AB InBev en ce moment?

La Belgique représente 1% du groupe au niveau mondial, et plus nous devenons petit, plus il sera difficile de survivre. L'avantage est que nous avons encore nos exportations de Stella, Leffe et Hoegaarden. Dès que ces produits seront brassés ailleurs, l'avenir sera sombre pour Inbev en Belgique.

Selon le bureau d'investisseurs Petercam, les résultats d'AB Inbev sont bons. L'opinion des investisseurs est très positive: Le personnel paye-t-il les pots cassés à la place des investisseurs et des actionnaires ?

Bien sûr, c'est le personnel qui paie les pots cassés. C'est une forme d'économie sur le personnel, ce qui augmente la charge de travail pour ceux qui restent.